

**SHEILA**
**SHEILA B**
**SECTION 1 Description du produit**

<b>Nom commercial</b>	: SHEILA
<b>Description</b>	: SHEILA est un produit insecticide destiné à combattre les mouches domestiques dans les locaux d'élevage. Il contient de plus de l'azaméthiphos (comme matière active), du sucre et un attractif sexuel, le tricosène. Le produit est ainsi rendu plus attirant pour les mouches. SHEILA est un produit prêt à l'emploi à utiliser aux endroits fréquentés par les animaux.
<b>Type de produit</b>	: Biocide. Insecticide. Appât granulé (GB).
<b>Usage</b>	: Réservé à un usage professionnel. Exclusivement pour un usage à l'intérieur des bâtiments.
<b>Animaux ciblés</b>	: Mouches ( <i>Musca domestica</i> , <i>Fannia canicularis</i> ).
<b>Composition</b>	: Azamethiphos 1%
<b>Identification de la société</b>	: Belgagri SA 1, rue des Tuiliers B-4480 ENGIS BELGIUM
<b>Emballage</b>	: 250g, 500g, 2Kg
<b>Numéro d'autorisation belge</b>	: 2706B

**SECTION 2 Mode d'emploi**

<b>Mode d'emploi</b>	: SHEILA doit être appliqué aux endroits où les mouches résident le plus souvent, c'est-à-dire le plus près possible des animaux mais hors de portée de ceux-ci. Les granulés de SHEILA RB1 sont épandus en couches minces sur des surfaces horizontales par exemple un muret, un appui de fenêtre ou une coupelle. Remplacer l'appât quand il est couvert par les mouches mortes ou par de la saleté. Les mouches piqueuses ne sont pas combattues.
<b>Dosage</b>	: Répandre 200g de SHEILA à différents endroits par 100m <sup>2</sup> de surface de bâtiment. Répéter après 2 à 3 semaines si nécessaire.

**SECTION 3 Identification des dangers**

<b>Protection individuelle</b>	: Eliminer rapidement des yeux, de la peau et des vêtements.
- <b>Protection respiratoire</b>	: Equipement de protection respiratoire approprié.
- <b>Protection des mains</b>	: Gants.
- <b>Protection de la peau</b>	: Prévoir une protection de la peau adaptée aux conditions d'utilisation.
- <b>Protection des yeux</b>	: Lunettes.

**Etiquetage CE 67/548 ou CE 1999/45**

## • Symbole(s)



	: Xi : Irritant N : Dangereux pour l'environnement
• <b>Phrase(s) R</b>	: R43 : Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau. R50 : Très toxique pour les organismes aquatiques.
• <b>Phrase(s) S</b>	: S2 : Conserver hors de portée des enfants. S13 : Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. S24 : Eviter le contact avec la peau. S37 : Porter des gants appropriés. S60 : Eliminer le produit et son récipient comme un déchet dangereux. S61 : Eviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions spéciales/la fiche de données de sécurité.
<b>N° de téléphone en cas d'urgence</b>	: +32 70 245 245

**SHEILA****SHEILA B****SECTION 4 Manipulation et stockage**

<b>Stockage</b>	: Conserver dans les conteneurs d'origine. Conserver uniquement dans le récipient d'origine dans un endroit frais et bien ventilé. Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux.
<b>No ONU</b>	: 3077

Utilisez les biocides et les pesticides avec précautions.

Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit.

**Fin du document**